

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Sixième chapitre – Daf 68 a et b

68 a

Guemara

Seifa : Un Bo'el Nidah est comme un Tamei Met.

- *En quoi sont-ils identiques ?*
 - *Réponse 1 : Cela fait référence à leur Tum'ah.*
 - *Ils sont tamei tous les deux pendant sept jours !*
 - *Réponse 2 : Cela fait référence au Machané qu'il doit quitter.*
 - *Puisque la Seifa se réfère aux Machanot, aussi la Reisha !*

- *Non - la Seifa fait référence aux Machanot, mais la Reisha fait référence à Tum'ah.*
 - *Beraita : Un Metzora est plus rigoureux qu'un Zav, et un Zav est plus rigoureux qu'un Tamei Met - ceci exclut un Ba'al Keri, qui est plus indulgent qu'un Tamei Met (ceci sera expliqué).*
 - *Cela signifie que nous excluons un Ba'al Keri d'être [envoyé hors de deux camps] soumis aux mêmes rigueurs d'un Zav, et il est comme un Tamei Met, puisque même un Tamei Met, qui est plus strict, [est envoyé hors d'un seul machané, et] est autorisé dans Machaneh Levi !*
 - *Non - il quitte le camp [restrictions] d'un Tamei Met et entre dans le camp d'un Zav ;*
 - *Même si un Tamei Met, qui est plus strict, est autorisé dans Machaneh Levi, un Ba'al Keri est comme un Zav (leur Tum'ah vient de leur corps, donc ils sont les mêmes en ce qui concerne Machanot).*

Un récitant de Beraitot : [Concernant un Ba'al Keri, il est dit]

- *"Va'Yatza El mi'Chutz la'Machaneh" - cela se réfère à Machaneh Shechinah ;*
- *"Al Yavo El Toch ha'Machaneh" - cela se réfère à Machaneh Levi ;*
 - *Ceci enseigne qu'un Ba'al Keri est expulsé de deux camps.*
 - *R. Yitzchak bar Avdimi : [Votre Beraita explique qu'] il ne peut pas entrer dans [Machaneh Levi] mais il n'est pas encore sorti [le verset l'a seulement expulsé de Machaneh Shechinah jusqu'à présent] !*
 - *R. Yitzchak bar Avdimi : [Elle explique qu'] il ne peut pas entrer dans [Machaneh Levi] avant d'avoir appris qu'il doit en sortir !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- R. Yitzchak bar Avdimi : Il faudrait plutôt dire "[V'Yatza El] mi'Chutz la'Machaneh" - c'est Machaneh Levi ; [quand il part,] "Lo Yavo El Toch ha'Machaneh" - Machaneh Shechinah.
 - Ravina : Nous devrions dire que les deux se réfèrent à Machaneh Shechinah - le verset enseigne qu'il transgresse un Lav et un Ase pour être entré !
 - Si oui, il aurait dit seulement "Va'Yatza El mi'Chutz la'Machaneh v'Lo Yavo El Toch" ; "ha'Machaneh" est en supplément, pour interdire un autre Machaneh.

Mishnah : Michuy des entrailles [n'est pas Docheh Shabbat].

- Qu'est-ce que cela signifie ?
 - **Réponse 1** (Rav Huna) : Il les transperce avec un couteau [pour permettre aux excréments de sortir].
 - **Réponse 2** (Chiya bar Rav) : C'est un liquide fétide qui leur est collé et qu'on racle avec un couteau.
 - Quelle est la source de Chiya ?
 - R. Elazar : Il apprend de "V'Charvot Mechim Garim Yochelu".
 - Comment apprend-on cela à partir du verset ?
 - Rav Yosef : Tzadikim hériteront de la propriété de Resha'im (ceci enseigne que Mechim fait référence à quelque chose de détesté).

Menasiya bar Yirmeyah : "V'Ra'u Kevasim k'DaVRaM" - k'MeDuBaR BaM (comme on disait d'eux).

- Qu'est-ce qui a été dit à leur sujet ?
 - **Réponse 1** (Abaye) : "V'Charvot Mechim Garim Yochelu" (les Tzadikim hériteront de leurs biens).
 - Rava : Si on avait dit "Charvot", je serais d'accord - mais "**V'é**Charvot" traite d'une nouvelle affaire !
 - **Réponse 2** (Rava) : Il enseigne comme Rav Chananel :
 - Rav Chananel : À l'avenir, les Tzadikim ressusciteront les morts - il est écrit "VéRaou Kevasim k'Davram" et "Yir'ou Vashan v'Gil'ad ki'Mei Olam" (en faisant allusion aux personnes qui ont ressuscité les morts) [On met en parallèle les deux versets introduits par "Veraou" et "Yirou") :
 - "Vashan" fait référence à Elisha, qui était de Bachan - il est écrit "V'Yanai v'Shofot ba'Bashan" et "...Po Elisha ben Shofot" ;
 - "V'Gil'ad" se réfère à Eliyahu - "Eliyahu ha'Tishbi mi'Yoshvei Gil'ad".

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *R. Shmuel bar Nachmani : A l'avenir, les Tzadikim feront revivre les morts - il est écrit "...Od Yeshvu Zekenim...v'Ish Mish'anto b'Yado", comme il est écrit "V'Samti Mish'anti Al Pnei ha'Na'ar" (pour le faire revivre) [On met en parallèle les deux versets contenant "mish'anto" "la canne"].*
 - *Portant il est dit / Ula : Il est écrit "Bila ha'Mavet la'Netzach", et il est écrit "Ha'Na'ar Ben Me'ah Shanah Yamut" !*
 - *La mort cessera pour Israël, Nochrims vivront longtemps [mais pas éternellement].*
 - *Nochrims seront-ils dans le monde à venir ? !*
 - *Oui, ils seront là pour nous servir - "V'Omdu Zarim v'Ra'u Tzonchem...."*
 - *Pourtant, Rav Chisda : Il est écrit "V'Chofrah ha'Levanah ... ha'Chamah" (ils n'illumineront pas), et il est écrit "V'Hayah Or ha'Levanah k'Or ha'Chamah...Shiv'atayim k'Or Shiv'at ha'Yamim" !*
 - **Résolution 1 :** *Dans la période messianique, ils seront lumineux, mais pas dans le monde à venir (le rayonnement de la Shechinah illuminera).*
 - *Selon Shmuel, qui dit que la seule différence entre ce monde et Yemos ha'Mashi'ach est que les royaumes/nations cesseront de régner sur Israël, comment pouvons-nous répondre ?*
 - **Résolution 2 :** *les deux font référence au monde à venir - à la place des Tzadikim, ils seront brillants, mais pas à la place de la Shechinah.*
- *Rava : Il est écrit "Ani Amit va'Achayeh" et il est écrit "Machatzti va'Ani Erpa" - puisque Hash-m peut ressusciter les morts, il n'est pas nécessaire de dire qu'il peut guérir !*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag...www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- **Réponse 1 :** *Il enseigne que tout comme les personnes qui ont été frappées sont guéries, les personnes qui sont mortes reviennent à la vie.*
 - *Beraita : "Ani Amit va'Achayeh" - peut-être est-ce ainsi que nous le constatons dans ce monde, les gens meurent et les autres sont soutenus !*
 - *"Machatzti va'Ani Erpa" - de même que les malades sont guéris, les morts renaissent aussi ;*
 - *Cela réfute ceux qui disent qu'il n'y a pas de source dans la Torah pour Techiyat ha'Metim.*
- **Réponse 2 :** *D'abord Hash-m fera revivre les gens de la façon dont Il les a tués ; ensuite, Il guérira ce qu'Il a frappé.*

68 b

Mishnah : Haktarat ha'Chelev [est Docheh].

- *Beraita - R. Shimon : Cela montre la cherté d'une Mitzvah en son temps ! Les Chelev et les membres d'un Korban [dont le sang a été jeté pendant la journée] peuvent être offerts toute la nuit, néanmoins [nous les offrons lors du Chabbat,] nous n'attendons pas Motza'ei Shabat.*

Mishnah : Le porter et l'apporter [... et lui couper une verrue ne sont pas Docheh].

- *Nous avons une autre Mishnah 2 : [Le jour du Shabbat], on peut couper une verrue [d'un Kohen ou d'un Korban - c'est un moum/défaut jusqu'à ce qu'elle soit enlevée] dans le Mikdash, mais pas en dehors du Mikdash.*
 - **Résolution 1** (R. Elazar ou R. Yosi b'Rebbi Chanina) : *Les deux Mishnayot discutent du fait de la couper à la main - on peut couper une verrue sèche dans le Mikdash, une verrue humide est interdite. (Couper à la main est un Shevout sévère, c'est interdit même dans le Mikdash, car cela aurait pu être fait avant le Shabbat).*
 - **Résolution 2** (L'autre de R. Elazar et R. Yosi b'Rebbi Chanina) : *Tous deux parlent des verrues humides - l'un peut les couper à la main (ce n'est que Shevut, car c'est une façon inhabituelle de les couper), mais c'est interdit avec un kéli ;*
 - *Pourquoi la deuxième opinion n'a-t-elle pas répondu comme la première ?*
 - *Il soutient que la Mishnah 2 ne peut pas discuter d'une verrue sèche, car elle ne fait que s'effriter (on ne dirait pas "couper" selon Rachi).*
 - *Pourquoi la première opinion n'a-t-elle pas répondu comme la seconde ?*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *La Mishnah 2 interdit déjà de couper par un kéli partout (il n'est pas nécessaire de le répéter dans notre Mishnah) !*
 - *La première opinion est qu'elle a été répétée ici pour enseigner que R. Eliezer permet même avec un kéli.*

Mishnah - R. Eliezer : Abattage [...d'autant plus que les shevout sont Docheh Shabbat ! R. Yehoshua dit, Yom Tov réfute cela - Melachah est autorisée, mais Shevout est interdit !]

- *C'est comme R. Yehoshua le soutient ailleurs, que la Simchah [de manger] Yom Tov est une Mitzvah [mid'Oraita] :*
 - *Beraita*
 - *R. Eliezer : Le jour de Yom Tov, une personne doit manger et boire, ou étudier ;*
 - *R. Yehoshua dit qu'il faut diviser la journée - une moitié pour manger et boire, et l'autre pour étudier.*
 - *R. Yochanan : Les deux apprennent des mêmes versets :*
 - *Pourtant, il est écrit "Atzeret la 'Shem Elokecha" (shevii shel pessa'h), et il est écrit "Atzeret Tihyeh Lachem" (chemini atseret) !*
 - **Résolution 1** (R. Eliezer) : *Tout doit être pour Hash-m (étudier), ou tout pour vous (manger et boire)".*
 - **Résolution 2** (R. Yehoshua) : *Il faut diviser la journée - une moitié pour Hash-m, et une moitié pour vous.*

R. Elazar : Tous sont d'accord pour dire que le Shavu'ot [au moins] une partie de la journée doit être pour vous.

- *Quelle en est la raison ?*
 - *C'est à ce moment que la Torah a été donnée (il faut être heureux).*

Rabah : Tout le monde est d'accord pour dire que le Shabbat [au moins] une partie de la journée doit être pour vous.

- *Quelle en est la raison ?*
 - *"VéKarata la'Shabat Oneg."*

Rav Yosef : Tout le monde est d'accord pour dire qu'à Pourim, une partie de la journée doit être consacrée à vous.

- *Quelle en est la raison ?*
 - *Il est écrit "Yemei Mishteh v'Simchah".*

Mar brei d'Ravina jeûnait tous les jours (il mangeait la nuit), sauf pour Shavu'ot, Pourim et Erev Yom Kipur :

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *Il mangeait à Shavu'ot, car c'est à ce moment-là que la Torah a été donnée ; concernant Pourim, il est écrit "Yemei Simchah u'Mishteh" ; et c'est une Mitzvah de manger Erev Yom Kipur :*
 - *Chiya bar Rav mi'Difti - Beraita : "V'Initem Et Nafshoteichem b'Tish'ah la'Chodesh ba'Erev" - le jeûne de Yom Kipur est le 10, et non le 9 !*
 - *Ceci enseigne que toute personne qui mange le 9 est considérée comme ayant jeûné le 9 et le 10.*

Rav Yosef demanderait qu'un veau qui est né le 3e de sa mère (pshat : viande meilleure) soit préparé pour lui à Shavu'ot → "c'est uniquement grâce à l'étude de la Torah que je ne suis pas comme une personne ordinaire".

Rav Sheshet réviserait son apprentissage tous les 30 jours et s'appuyait sur le verrou de la porte et disait - "Réjouis-toi, mon âme, j'ai étudié pour toi !

- *Mais R. Elazar a enseigné que sans la Torah, le ciel et la terre ne dureraient pas (l'étude profite à tous) - "Im Lo Beriti Yomam va'Laylah Chukot Shamayim va'Aretz Lo Samti" (Si ce n'était pour Son alliance, D. n'aurait pas créé le monde) !*
 - *En effet, les gens étudient pour eux-mêmes [et cela fait durer le monde].*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/Biblioupe/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com